

Type Diplôme : MASTER

COMPOSANTE	DROIT	
MENTION	DROIT DES AFFAIRES	
PARCOURS TYPE	Droit des transports et de l'aéronautique	
Session M1	Session unique	Les éléments ci-dessous présentent et précisent les modalités de la Délibération n° CEVE-2026-06-DEVE-001, relative au régime commun des études et aux modalités générales de contrôle des connaissances et des compétences des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux et des diplômes d'université.
Session M2	Session unique	
LANGUE ENSEIGNEMENT		
/		
REDOUBLEMENT		
Les MCC spécifiques déterminent les conditions particulières de réinscription applicables aux différents parcours		
Le redoublement n'est pas autorisé sauf dérogation accordée par le Président sur avis du jury		
PROFESSIONNALISATION		
Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de professionnalisation applicables aux différents parcours		
Stages		
/		
Autres modalités		
La 2ème année du master est ouverte au contrat de professionnalisation.		
EVALUATION, NOTATION, SECONDE SESSION/CHANCE		
Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières d'appréciation des aptitudes et du contrôle des connaissances et compétences, applicables aux différents parcours		
Sessions d'examen		
/		
Seconde chance		
/		
VALIDATION, COMPENSATION, CAPITALISATION, CONSERVATION		
Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de validation et de compensation ainsi que la possibilité d'une note éliminatoire, applicables aux différents parcours		
Validation		
L'année est validée dès lors que l'étudiant y obtient une moyenne supérieure ou égale à 10/20.		
Capitalisation/conservation		
- Seuls les enseignements crédités d'ECTS sont capitalisables et conservables dès lors que l'étudiant obtient une moyenne de 10/20. - Pour les matières non validées, l'étudiant ne conserve pas le bénéfice des notes obtenues aux épreuves si la matière prévoit un ensemble CM+TD.		
Compensation		
- Les UE et semestres sont validés isolément ou par compensation. - Les matières d'une UE sont validées isolément ou par compensation. La compensation est organisée entre toutes les matières d'une même UE.		
Note éliminatoire		
/		
TEXTES RÉGLEMENTAIRES		
Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master		
Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master		

MASTER 1		DROIT DES AFFAIRES									Session unique			Observation session d'examens
Parcours-type		Droit des transports et de l'aéronautique									Contrôle Continu	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	Heures TD	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	
Semestre	S1	SEMESTRE 1	189	40,5	30	30	Oui	Oui						
Bloc	S1	COMPETENCES DISCIPLINAIRES												
UE	S1	UE Matières obligatoires S1 (3 matières)	99	27	16	16	Oui	Oui						
Matière	S1	Droit du financement des entreprises	33	13,5	6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=3 / CT=3		Écrit	3h	
Choisir 1 matière <u>renforcée</u> (CM+TD) parmi les 2 proposées :														
Matière	S1	Garanties de paiement	33	13,5	6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=3 / CT=3		Écrit	3h	
Matière	S1	Imposition du chiffre d'affaires et des bénéfices	33	13,5	6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=3 / CT=3		Écrit	3h	
Choisir 1 matière <u>non renforcée</u> (CM) <u>différente de la matière renforcée déjà choisie au S1 :</u>														
Matière	S1	Garanties de paiement	33		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		Oral ou écrit 1 h
Matière	S1	Imposition du chiffre d'affaires et des bénéfices	33		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		Oral ou écrit 1 h
UE	S1	UE Matières optionnelles S1 (3 options au choix) (*)	90		12	12	Oui	Oui						
Matière	S1	Comptabilité financière	30		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		Oral ou écrit 1 h
Matière	S1	Droit bancaire et financier	30		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		Oral ou écrit 1 h
Matière	S1	Droit des assurances (*)	30		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		Oral ou écrit 1 h
Matière	S1	Droit des restructurations des entreprises	30		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		Oral ou écrit 1 h
Matière	S1	Droit du commerce international (*)	30		4	4	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
Matière	S1	Droit rural	30		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		Oral ou écrit 1 h
Matière	S1	Groupement à statut spécial	30		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		Oral ou écrit 1 h
Matière	S1	Principes de gouvernance	30		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		Oral ou écrit 2h max
Matière	S1	Propriété intellectuelle	30		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		Oral ou écrit 1 h
Bloc	S1	COMPETENCES TRANSVERSALES												
UE	S1	UE Langue vivante S1 (1 choix valable pour les 2 semestres)		13,5	2	2	Oui	Oui						
Matière	S1	Anglais		13,5	2	2	Oui	Non	CCI (CC Intégral)					
Matière	S1	Espagnol					Oui	Non	CCI (CC Intégral)					
Matière	S1	Allemand					Oui	Non	CCI (CC Intégral)					
Matière	S1	Italien					Oui	Non	CCI (CC Intégral)					

MASTER 1		DROIT DES AFFAIRES									Session unique			Observation session d'examens
Parcours-type		Droit des transports et de l'aéronautique									Contrôle Continu	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	Heures TD	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	
Semestre	S2	SEMESTRE 2	189	40,5	30	30	Oui	Oui						
Bloc	S2	COMPETENCES DISCIPLINAIRES												
UE	S2	UE Matières obligatoires S2 (3 matières)	99	27	16	16	Oui	Oui						
Matière	S2	Droit des entreprises en difficultés	33	13,5	6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=3 / CT=3		Écrit	3h	
Choisir 1 matière <u>renforcée</u> (CM+TD) parmi les 2 proposées :														
Matière	S2	Contrats spéciaux des affaires 1	33	13,5	6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=3 / CT=3		Écrit	3h	
Matière	S2	Fiscalité des sociétés et des groupes	33	13,5	6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=3 / CT=3		Écrit	3h	
Choisir 1 matière <u>non renforcée</u> (CM) différente de la matière renforcée déjà choisie au S2 :														
Matière	S2	Contrats spéciaux des affaires 1	33		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		Oral ou écrit 1 h
Matière	S2	Fiscalité des sociétés et des groupes	33		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		Oral ou écrit 1 h
UE	S2	UE Matière optionnelle S2 (1 option au choix)	30		4	4	Oui	Oui						
Matière	S2	Contrats spéciaux des affaires 2	30		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		Oral ou écrit 1 h
Matière	S2	Droit européen de la concurrence	30		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		Oral ou écrit 1 h
Matière	S2	Droit pénal des affaires	30		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		Oral ou écrit 1 h
Matière	S2	Procédures civiles d'exécution	30		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		Oral ou écrit 1 h
Bloc	S2	COMPETENCES DE SPECIALITE												
UE	S2	UE Matières de spécialité	60		8	8	Oui	Oui						
Matière	S2	Droit aérien et spatial (*)	30		4	4	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
Matière	S2	Droit international et européen des transports	30		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		Oral ou écrit 1 h
Bloc	S2	COMPETENCES TRANSVERSALES												
UE	S2	UE Langue vivante S2 (même langue que celle choisie au S1)		13,5	2	2	Oui	Oui						
Matière	S2	Anglais		13,5	2	2	Oui	Non	CCI (CC Intégral)					
Matière	S2	Espagnol					Oui	Non	CCI (CC Intégral)					
Matière	S2	Allemand					Oui	Non	CCI (CC Intégral)					
Matière	S2	Italien					Oui	Non	CCI (CC Intégral)					
		TOTAL ANNUEL	378	81	60	60								

MASTER 1		DROIT DES AFFAIRES										Session unique			Observation session d'examens
Parcours-type		Droit des transports et de l'aéronautique										Contrôle Continu	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	Heures TD	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée		

* Certaines matières sont susceptibles d'être dispensées en partie en distanciel asynchrone (dispositif hybridation ou dispositif innovation pédagogique).

MASTER 2		DROIT DES AFFAIRES								session unique			Observation session d'examens
Parcours-type		Droit des transports et de l'aéronautique								Contrôle Continu	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	Heures TD	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	
Semestre	S1	SEMESTRE 3	225		40	40	Oui	Oui					
UE	S1	UE Cours fondamentaux	105		20	20	Oui	Oui					
Matière	S1	Cadre institutionnel et juridique	25			5	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3H	
Matière	S1	Les infrastructures des transports	25			5	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3H	
Matière	S1	Contrats de transport et logistique	25			5	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3H	
Matière	S1	Anglais juridique	30			3	Non	Oui	CCI (CC Intégral)				
UE	S1	UE Séminaires thématiques	120		20	20	Oui	Oui					
Matière	S1	Droit des transports des personnes et des marchandises	40				Non	Non	CT (Contrôle terminal)		Oral		Grand oral sur l'ensemble des matières (préparation + oral)
Matière	S1	Droit de la gouvernance publique des transports	40										
Matière	S1	Droit de l'aéronautique	40										
Semestre	S2	SEMESTRE 4			20	20	Oui	Oui					
UE	S2	UE Voie professionnelle ou recherche			20	20	Oui	Oui					
1 voie au choix													
Matière	S2	Voie professionnelle : Stage d'une durée minimale de 3 mois					Non	Non	CT (Contrôle terminal)		Rapport/Mémoire		
Matière	S2	Voie recherche : mémoire					Non	Non	CT (Contrôle terminal)		Mémoire/Soutenance		
Matière	S2	Voie alternance : projet professionnel appliqué					Non	Non	CT (Contrôle terminal)		Mémoire/Soutenance		
		TOTAL ANNUEL	225		60	60							